

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON

Revel

COMMUNE

TOUTENS

Date de la convocation :

10 février 2017

D 2017 -02-05

OBJET :

Première participation des communes aux frais de fonctionnement de l'école de Tarabel

Acte rendu exécutoire après dépôt

en Préfecture le,

Et publication du

Le Maire.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Informe que la présente peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de la notification et/ou de l'affichage de la présente.

L'An deux Mil dix-sept et le 16 février à 20 heures 45 le Conseil Municipal de la commune de Toutens s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis MAGRE, Maire.

Etaient présents : Denis Magre, Sophie Serra, Geneviève Horseau, Sandrine Tortel, Thierry Rougier, Nicolas Angiono, Pascal Meric, Cécile Maupoint, Christian Caminade, Micheline Lourde

Etait absent excusés : Corinne Beller

Cécile Maupoint a été désigné secrétaire de séance

Monsieur le Maire donne lecture au membres présents du Conseil Municipal de la délibération en date du 26 janvier 2017 de l'Entente Intercommunale pour la gestion de l'Ecole de Tarabel concernant la première participation des communes aux frais de fonctionnement de l'Ecole de Tarabel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De valider cette délibération de l'Entente Intercommunale pour la Gestion de l'Ecole de Tarabel concernant la première participation des communes aux frais de fonctionnement de l'Ecole de Tarabel

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures

A Toutens, le 22 février 2017
Le Maire,
Denis MAGRE

